



Département de l'EURE
Arrondissement d'EVREUX
Canton LE NEUBOURG
Mairie d'IVILLE

Arrêté n°8/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

ARRETE TEMPORAIRE

Portant réglementation de la circulation sur
Rue Fernand Thorel
Pendant la durée des travaux
Circulation alternée manuellement avec empiètement sur chaussée

Nous, Maire de la Commune d'IVILLE

Vu le Code de la route et notamment l'article R. 411-8

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2213.1
à L 2213.6;

Vu l'instruction Interministérielle du 03 Juin 1996 relative à la signalisation routière et les
textes d'application

Considérant qu'il y a lieu de prendre toutes les mesures utiles pour assurer la sécurité de la
circulation pendant la durée des travaux d' « **Ouverture pour pose de fourreaux sur
accotement** ».

ARRETE

Article 1^{ER}: La circulation sera alternée manuellement avec empiètement sur chaussée
pendant la durée des travaux d' « **Ouverture pour pose de fourreaux sur accotement** » à
partir du 25/08/2025 jusqu'à la fin des travaux :
Rue Fernand Thorel

Ces dispositions ne sont pas applicables aux véhicules de secours et de sécurité.

Article 2 : Toutes les dispositions nécessaires à la signalisation et à la circulation seront
mises en place par l'entreprise en charge des travaux.

Article 3: Le présent arrêté sera publié et affiché à la Mairie et à chaque extrémité de la
rue concernée.



Fait à IVILLE,
Le mardi 26 août 2025
Le Maire,
Jean-Paul LEGENDRE